

RAPPORT DE DURABILITÉ ET RÈGLEMENTATION CSRD

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA629	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Découvrir les approches ESG et labélisation
- Connaître le contenu du reporting extra-financier
- Se familiariser avec les obligations vertes

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Découverte des approches ESG et labélisation

Explication détaillée du reporting extra-financier et des bonnes pratiques associées

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Fondamentaux de la finance durable
- B. Notion de double matérialité pour les entreprises
- C. Stratégies d'investissement existantes
- D. Initiatives et labels
- E. Nouvelles obligations réglementaires pour les assureurs (dont la CSRD)
- F. Taxonomie européenne

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Equipes impliquées dans la gestion financière en assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Connaissances générales en assurances

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 18:14